

Le Club de Gestion

Le conseil auprès des entreprises

Les entreprises françaises font appel au conseil de façons différentes selon leur activité et leur taille. Si certains secteurs, comme la Finance par exemple, y recourent assez régulièrement, d'autres comme l'Industrie ou l'Artisanat beaucoup moins.

Pour autant, peu de chefs d'entreprise sous estiment l'apport bénéfique de diagnostics effectués par un œil extérieur.

1 - Des besoins peu ou pas exprimés mais néanmoins existants...

Le dirigeant d'entreprise est souvent pris dans une sorte de "tourbillon" au sein de son environnement. Son marché, ses clients, ses fournisseurs, ses collaborateurs sont ses préoccupations quotidiennes sans parler du suivi des chantiers chez les artisans. L'administratif, la facturation..., des tâches reléguées à la « to do liste » du weekend...

Il a donc des besoins de veille, d'organisation et de management.

Son principal besoin exprimé est celui d'être accompagné dans des domaines mal maîtrisés et les attentes formulées portent sur un regard extérieur et une expertise technique. Peu d'entreprises disposent d'outils de pilotage en temps réel leur permettant d'anticiper et de prévoir plutôt que subir et réagir.

2 - ...une intervention trop tardive

Les entreprises font essentiellement appel au conseil lorsqu'un problème crucial se pose à court terme pour l'entreprise. Il est souvent trop tard.

En général, le dirigeant ne fait pas appel au conseil pour l'aider à régler ses problèmes mais plutôt à son expert-comptable pour qui la mission frise plus l'opération de pompier que la mission de conseil.

Pourquoi attendre l'incendie pour réagir ! Le Club de Gestion, c'est un moyen d'agir en amont ; sensibiliser, présenter, proposer des solutions, prescrire les experts de chaque domaine...

3 - Le profil du dirigeant : un élément essentiel de l'accès au conseil

La formation du dirigeant, sa situation personnelle et patrimoniale par rapport à l'entreprise, ses expériences antérieures, ont une incidence forte sur son recours au conseil.

DOSSIER THEMATIQUE N° 1

Le conseil auprès des entreprises

SOMMAIRE :

1 – Des besoins peu ou pas exprimés mais néanmoins existants...

-

2 – ...Une intervention trop tardive

-

3 – Le profil du dirigeant : un élément essentiel de l'accès au conseil

-

4 – Auto-diagnostiquez votre besoin de conseil !

LE PROCHAIN DOSSIER THEMATIQUE :



DT2 – Lire la plaquette bilan

Le Club de Gestion

La prescription et le bouche à oreille sont importants. En effet, la majorité des missions de conseil provient de recommandations ; un dirigeant sera plus enclin à rencontrer un cabinet de conseil qui aura effectué des missions jugées efficaces par une personne de son réseau.

Les dirigeants souhaitent avoir un point de vue externe, une aide à la réflexion sur des thèmes ou des situations posant problème. Ils veulent des propositions d'actions et des solutions opérationnelles.

4 – Auto-diagnostiquez votre besoin de conseil !

Avez-vous besoin de recourir à vos conseils ? Posez-vous simplement les questions suivantes :

- Mon activité se développe-t-elle ?
- J'ai des outils de gestion : indicateurs, tableau de bord, budget ?
- Je maîtrise mes coûts de revient ?
- Je me rémunère correctement ?
- Mon entreprise dégage du résultat ?
- Je dispose d'une bonne protection sociale ?
- Je n'ai aucun besoin de financement, ni de facilités de paiement ?
- Je n'ai aucun problème avec mes salariés ?
- J'ai déjà prévue ma retraite ?
- Je maîtrise ma fiscalité personnelle ?
- Etc...

Et vous vous forgerez votre propre opinion sur vos besoins !



Jean-François OILLIC

Fondateur du Club de Gestion

Jf.oillic@gmail.com

ABONNEMENT :

Vous n'êtes pas abonné aux dossiers du **Club de Gestion**, abonnez-vous gratuitement par mail :

abonnement@club-gestion.fr

Pour recevoir tous les dossiers dès leur parution.

DOSSIER THEMATIQUE N° 1

Le conseil auprès des entreprises

COMMENTAIRES :

Pour lire les commentaires publiés et commentez cet article à votre tour :

[Cliquez ici](#)

CONTACTS :

Retrouvez tous les dossiers thématiques sur www.club-gestion.fr dans la rubrique « Dossiers thématiques ».

Pour toute information complémentaire sur cet article ou sur le Club de Gestion, contactez-nous par mail :

contact@club-gestion.fr